

Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) - Théâtre Réseau Occitanie Méditerranée (R.O.M)

La mise en place des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (C.P.E.S) au sein du Réseau Occitanie Méditerranée (R.O.M) regroupant les établissements d'enseignement artistique de Perpignan, Nîmes, Béziers, Narbonne et Carcassonne, s'origine dans l'article 53 de la Loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine, du 07 juillet 2016. Le décret du 2 mai 2017 et l'arrêté du 5 janvier 2018 viennent fixer les conditions d'agrément et leur mise en œuvre par le Ministère de la Culture.

Cycle 3 spécialisé

16h hebdomadaires

Obtention du *Diplôme d'Études Théâtrales* (DET)

Comment intégrer le cycle 3 spécialisé ?

L'épreuve se déroule sur deux jours dans l'un des établissements du réseau.

Une préparation au jeu sera dirigée chaque jour par l'un des enseignants du réseau.

Les candidats seront amenés à présenter

- 1 parcours libre
- 1 scène collective travaillée sur place avec les autres candidats (texte proposé par le réseau)
- 1 scène dialoguée à partir d'un corpus d'ouvrages imposés.

Organisation de la scolarité

Ce cycle a une durée globale de deux années. Il compte obligatoirement un minimum de 576 heures d'enseignement (cours hebdomadaires) par année scolaire. Cette offre de formation tient compte des possibilités de l'établissement d'accueil. C'est pourquoi, certains stages peuvent être proposés en lien avec les établissements du réseau. Outre les activités organisées à leur intention par le conservatoire, les élèves inscrits en cycle 3 spécialisé sont amenés à participer à des stages entrant dans le cadre de leur scolarité et obligatoires à ce titre.

2h de Technique théâtrale

7h d'interprétation

1h30 de danse

1h de chant

3 stages en interne avec des artistes intervenants soit 1h hebdomadaire

1 Master classe +3 stages : 2 en CRD réseau + 1 en CRR Perpignan soit 2h30 hebdomadaires

Projet personnel 2 h hebdomadaires

Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (C.P.E.S)

La Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur a pour objectif la préparation aux concours d'entrée de l'enseignement supérieur et/ou de valider le Diplôme d'Études Théâtrales (DET) diplôme professionnalisant.

Comment intégrer la classe préparatoire ?

Les CPES sont accessibles sur concours d'entrée organisé par le Réseau Occitanie Méditerranée (R.O.M).

Les épreuves de sélection :

L'épreuve se déroule sur deux jours dans l'un des établissements du réseau.

Une préparation au jeu sera dirigée chaque jour par l'un des enseignants du réseau.

Les candidats seront amenés à présenter

- 1 parcours libre
- 1 scène collective travaillée sur place avec les autres candidats (texte proposé par le réseau)
- 1 scène dialoguée à partir d'un corpus d'ouvrages imposés.

Organisation de la scolarité

Ce cycle a une durée globale de deux années. Il compte obligatoirement un minimum de 576 heures d'enseignement (cours hebdomadaires) par année scolaire. Cette offre de formation tient compte des possibilités de l'établissement d'accueil. C'est pourquoi, certains stages peuvent être proposés en lien avec les établissements du réseau. Outre les activités organisées à leur intention par le conservatoire, les élèves inscrits en CPES sont amenés à participer à des stages entrant dans le cadre de leur scolarité et obligatoires à ce titre.

2h de Technique théâtrale

7h d'interprétation

1h30 de danse

1h de chant

3 stages en interne avec des artistes intervenants soit 1h hebdomadaire

1 Master classe +3 stages : 2 en CRD réseau + 1 en CRR Perpignan soit 2h30 hebdomadaires

Projet personnel 2 h hebdomadaires

Équivaut au total à 17h hebdo

A l'issue des deux années de scolarité CPES, il est possible de valider le *Diplôme d'Études Théâtrales* (D.E.T.).